

# BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL

DÉCEMBRE 2022 N° 7

Copyright © 2022 J. Lamey

## COMMUNE DE NIEDERMORSCHWIHR



**É**  
ditto

Chers habitants de Niedermorschwihr,

**2022 s'achève.**

Notre village a retrouvé ses fêtes et ses animations rythmées par les saisons. Un bel été, un peu trop sec peut être, mais qui a permis à nos vignerons de préparer un cru prometteur.

Tout ceci serait presque idyllique sans ces bruits de bottes sur notre continent.

2023 sera l'année de rénovation de votre mairie qui deviendra plus accessible et dont le vénérable bâtiment retrouvera un aspect digne de son histoire. Durant les travaux, nous accueillerons les administrés dans la petite salle de la résidence saint Gall; les conseils municipaux et mariages salle Vogésia ainsi que précisé en page 2 du bulletin.

Je vous souhaite à toutes et tous de belles fêtes de fin d'année et une bonne année 2023 !

Votre Maire, Daniel BERNARD



### SOMMAIRE

#### A la une

- Déménagement du secrétariat de la mairie
- L'application Localiti en fonction
- Déjeuner avec nos aînés
- Cérémonie du 11 novembre
- Mets tes baskets et bats la maladie

#### Vie Communale

- La vie dans notre école
- Les associations locales

#### Brèves et infos utiles

### Mentions légales :

Directeur de publication :  
Daniel BERNARD, Maire

Rédaction : commission communication  
Crédits photos : secrétariat mairie, JL Lamey, D. Bernard, MP Auclair, L. Le-rouge, Y. Meyer, B Geiss

**Ne pas jeter sur la voie publique**

Mairie de NIEDERMORSCHWIHR

Rue des Trois Épis—68320 NIEDERMORSCHWIHR

☎ 03-89-27-05-16

✉ mairieniedermorschwihr@alsacefibre.fr—<https://niedermorschwihr.fr/fr/>

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 8h à 12h, les lundi, mercredi et jeudi de 14h à 18h et le mardi de 14h à 20h



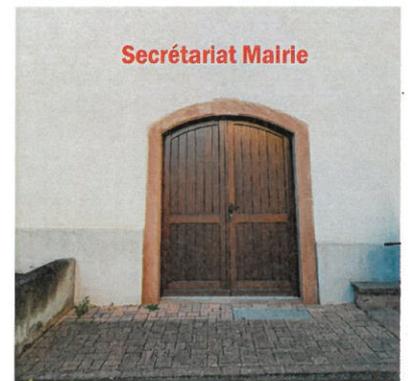


### **Le secrétariat de la Mairie déménage**

Le secrétariat de la Mairie déménage la semaine du 12 décembre. L'accueil au public sera fermé durant cette semaine.

Il s'installera dans la salle St Gall pendant toute la durée des travaux de rénovation et d'accessibilité de la Mairie. Ces derniers démarreront au printemps prochain.

La salle St Gall se situe dans l'ancien presbytère—34 rue de l'Église . La boîte aux lettres de la mairie ne change pas d'emplacement.



### **Recevez nos dernières informations et alertes grâce à l'application mobile Localiti !**

La Commune de Niedermorschwihr a mis en place l'application mobile Localiti afin de vous transmettre en temps réel les dernières informations publiées sur son site internet.

Actualités, agenda des événements, alertes sanitaires ou météo : recevez une notification et consultez immédiatement nos mises à jour.

Enregistrez ou partagez vos informations favorites, envoyez-nous également vos signalements citoyens...

Tout cela gratuitement et sans nécessité de se créer un compte !

Comment procéder ?

- Scannez le QR code ci-contre avec votre téléphone =>
- ou rendez-vous directement



sur \_\_\_\_\_ ou \_\_\_\_\_ et téléchargez gratuitement l'application mobile Localiti



=> Géolocalisez-vous et/ou recherchez directement la localité " 68230" ou " Niedermorschwihr"

=> Abonnez-vous à nos informations en nous enregistrant dans vos « favoris  »



### *Déjeuner avec nos aînés*

Cette fête qui était initialement programmée au mois de mai, a été reportée à la rentrée en raison de la situation sanitaire.

Nos aînés ont répondu présents à cette sympathique après-midi dansante et de retrouvailles, délaissée voilà



plus de 2 ans pour cause de pandémie. Ce moment de convivialité et de rencontre a permis à de nombreux villageois de se retrouver autour d'un bon repas et avec un accompagnement musical permettant un enchaînement de valse, de marches et de disco.

Ce fut un réel moment d'échanges et de partage qui sera bien sûr renouvelé au printemps prochain. À bientôt !

### *Cérémonie du 11 novembre*



Il y a 104 ans plus exactement, le 11 novembre 1918, l'armistice signé, à 5h15, marqua la fin de la Première Guerre mondiale (1914-1918), la victoire des Alliés et la capitulation de l'Allemagne.

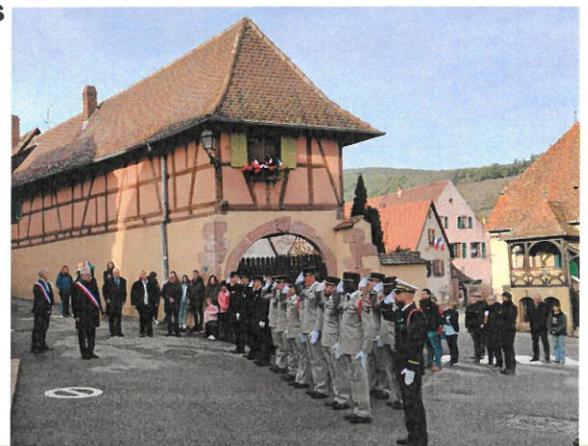
A Niedermorschwihr et comme dans l'ensemble du pays, le 11 novembre est un jour férié en souvenir de tous les soldats morts sur les champs de bataille, français et étrangers.

Le régiment 15/2 avec qui nous entretenons des liens étroits, était présent comme tous les ans à cette cérémonie afin que ne

rentre jamais dans l'oubli la souffrance endurée par nos soldats et leurs familles durant cette guerre meurtrière.

A l'issue de cette cérémonie l'ensemble des participants ont été conviés au verre de l'amitié à la salle Vogésia.

La mairie de Niedermorschwihr a également mis à l'honneur les nouveaux habitants afin de leur présenter notre beau village, son école et ses associations avec leurs représentants respectifs.





***Mets tes baskets et bats la maladie !***



**Très bel engagement des enfants de l'école de Niedermorschwihr, des parents, des deux enseignantes, Émilie Klinklin et Marie-Pierre Auclair, des deux agents d'animation, Sylvie Portet et Marina Lopez pour l'association ELA qui continue à chercher comment vaincre les leucodystrophies.**

**Après avoir chanté, les enfants et certains parents ont prêté leurs jambes et ont couru dans le beau vignoble qui entoure l'école.**

**1000 € ont été collectés pour ELA. Cette journée s'est passée en présence d'Alice, 5 ans touchée par cette maladie et de sa maman.**

**Un moment fort, vécu tous ensemble pour une bonne cause.**

**C'est cette école que tous nous voulons défendre !**





### Passage de Saint Nicolas à l'école



Cette année encore, profitant d'une belle journée, St Nicolas est arrivé le mardi 6 décembre à l'école de Niedermorschwihr pour sa traditionnelle tournée. La clochette de sa crosse a annoncé son arrivée dans la classe des plus jeunes de Mme Auclair. St Nicolas est entré avec son panier chargé, son livre d'or et le père Fouettard ! Il a appelé chaque enfant, leur parlant avec gentillesse et

bienveillance. Père Fouettard n'a pas eu grand-chose à faire.

Puis tous les enfants se sont retrouvés dans la salle Vogésia où St Nicolas a dit un mot aux plus grands de la classe de Mme Klinklin.



Grands et petits ont chanté la chanson « Grand St Nicolas » d'Anne Sylvestre avant d'entonner celle pour le père Fouettard écrite par Mme Auclair.

Cette belle matinée s'est terminée autour d'un bon chocolat chaud, préparé par deux mamans d'élève et un délicieux manala de la maison Ferber.

Avant d'être le patron des enfants et des écoliers, saint Nicolas était évêque de Myre en Asie mineure au IV<sup>e</sup> siècle : Nicolas de Myre ou Nicolas de Bari, plus connu sous le nom de saint Nicolas, est né à Patara, en Lycie (actuelle Turquie), vers 270 et a trouvé la mort à Myre un 6 décembre (entre 325 et 350 selon les textes). La tradition commença à s'instaurer à partir du XV<sup>e</sup> siècle, lorsque l'éducation des enfants est devenue une priorité et que saint Nicolas accompagné de son âne et d'un croque-mitaine (devenu le père fouettard qui punit les enfants désobéissants) passaient dans les maisons le 6 décembre pour récompenser les enfants sages en leur offrant des pommes et des noix en échange de prières comme dans la comptine que l'on apprend aux enfants.



## Vie communale

### Les Pinsons du Vignoble chantent au marché de Noël de Colmar

Cette année encore, les pinsons du vignoble ont inauguré l'animation « *Les enfants chantent sur les barques* » au



marché de Noël de Colmar. Ils ont chanté le samedi 26 novembre et le mercredi 30 novembre avec un public venu très nombreux. Cette chorale scolaire qui compte trente enfants cette année, a été renforcée par trois anciennes élèves et par les parents, qui pour la plupart, connaissaient les chants.

Cet événement se prépare très tôt. Les enfants ont reçu les chants dans leurs cahiers de chorale et en format audio avant les vacances de la Toussaint.

A la reprise, ils sont venus deux fois par semaine pour monter le programme des *barques* avec de nouveaux chants et pour préparer le concert de Noël du dimanche 11 décembre en l'église de Turckheim.

Des chants traditionnels en français, en allemand et d'autres plus contemporains ont été présentés, tous porteurs de sens afin de faire vivre la magie de Noël.

Ce moment féérique, au milieu des illuminations, a ravi les enfants et les grands. Un souvenir qui restera longtemps gravé dans leurs mémoires.

### Les 500 ans de Lazare de Schwendi

En ce week-end du 10 septembre 2022, une délégation de la Fédération des villes de Lazare de Schwendi s'est réunie dans la cour du château Schwendi à Mittelbiberach pour fêter les 500 ans de Lazare de Schwendi. A cette occasion de nombreuses festivités ont eu lieu dans plusieurs villes comme à Ehrenkirchen et à Burkheim avec des spectacles retraçant la vie de Lazare de Schwendi.

Une trentaine de Haut-Rhinois membres délégués de la Fédération ont participé à ce week-end durant lequel s'est également déroulé l'assemblée générale de la Fédération. Pour rappel, on compte 11 villes Schwendi en France (Kientzheim, Ingersheim, Logelheim, Sigolsheim, Wintzenheim, Turckheim, Munster, Ammerschwahr, Niedermorschwihr, Katzenthal et Kaysersberg)

Notre Commune était représentée par Mme Yvonne Meyer.

La prochaine rencontre des villes Schwendi en 2023 se tiendra à Burkheim dans le Kaiserstuhl.





### **Les concerts du Festival Chant Choral organisés par l'association des Amis du Clocher vrillé**



Belle effervescence et animation dans notre village les dimanches soirs du mois de novembre.

L'Église vibrait une fois encore aux sons du Festival de chant choral organisé par les Amis du Clocher Vrillé.

Comme à l'accoutumée, 4 concerts ont été organisés.

Il y en eut pour tous les goûts, musique spirituelle, populaire et chants participatifs de Noël faisant raisonner le Clocher vrillé au son des Anges de nos campagnes et de Douce nuit.

Merci aux Amis du Clocher vrillé, aux sponsors et aux auditeurs.

Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine pour le Festival de chant choral les dimanches de novembre 2023 !

**6 novembre : Chorale « Les Tarentelles » de Colmar**

Chœur féminin dirigé par Nicole Schwerer-Roll et composé de treize choristes accompagnées à la harpe par Élisabeth Wahl et au piano par Geneviève Philipp .

Les Tarentelles ont interprété d'abord une messe brève en cinq parties, puis un extrait de l'opéra *Lakmé*.

Pour le second concert, c'est l'ensemble Sur Mesures, de Schiltigheim, dirigé par Béatrice Ittiss qui s'est produit.

**13 novembre : Chorale « Sur Mesure » de Haguenau**



Les spectateurs ont voyagé en Irlande lors de ce concert. Leur répertoire mêla les combinaisons mélodiques et les voix calmes, rythmées, classiques.

Ces 10 choristes ont enchanté le public présent ce soir-là.



### Les concerts du Festival Chant Choral



20 novembre Chorale « Diez'elles » de Schiltigheim

### Dièz'elles

Béatrice Illtiss, a assuré la direction de ce 3ème concert composé à nouveau d'un groupe féminin, les Dièz'elles de Haguenau.

Ce soir-là, elles étaient accompagnées par un batteur, un pianiste, un guitariste.

Le concert a démarré en mode Broadway, puis elles ont repris des chanteurs actuels comme Jean-Jacques Goldmann, Judy Collins, Elton John, pour finir avec des chants de Noël

27 novembre Cœur de Garçons de Mulhouse



C'est le Chœur de garçons de Mulhouse, composé de 40 enfants et adultes qui a clôturé cette édition 2022 du festival de chant choral.

Sous la direction de Jean-Michel Schmitt, avec Andrzej Rytwinski au piano, les choristes ont interprété essentiellement des chants de Noël de différentes époques et styles.



Pour soutenir Les Amis du Clocher Vrillé,  
Retrouvez-les sur  
<http://clochervrilleniedermorschwihr.com>



## Vie communale

### Le thé dansant organisé par le CISEC



Après deux années de pause, en raison de la crise sanitaire, la musique a de nouveau résonné dans la salle Vogésia, ce dimanche 16 octobre. Les amateurs de danses ont pu retrouver leur loisir préféré, heureux de virevolter en couple, seul ou entre amis.

L'animation musicale, confiée à Christian ALTER, a permis aux participants de s'exprimer sur des airs d'hier et d'aujourd'hui.



Ils en ont aussi profité pour passer un bon moment de convivialité autour du verre de l'amitié, de quelques pâtisseries et autres gourmandises spécialement confectionnées pour l'occasion.

Pour fêter le retour du printemps, un nouveau thé dansant sera proposé le dimanche 26 mars 2023 où nous espérons vous retrouver nombreux !

#### Dates des prochaines sorties pédestres :

14 janvier, 11 février, 11 mars.  
Rappel : RDV 14 h 00, parking du cimetière  
Durée : 2h00 à 3h00

## THÉ DANSANT

**Dimanche 26 mars 2023**  
De 14h à 18h

**NIEDERMORSCHWIHR**  
Espace Vogésia  
Route de Turckheim



Buvette / Pâtisseries

Animation musicale  
**Christian ALTER**

Entrée : 10€/personne

Organisé par le CISEC

Centre d'Initiation Sportive et Culturelle  
Niedermorschwihr



## APRES-MIDI JEUX de SOCIETE

En famille ou entre amis  
venez partager vos jeux  
ou en découvrir de nouveaux  
dans une ambiance joyeuse et conviviale

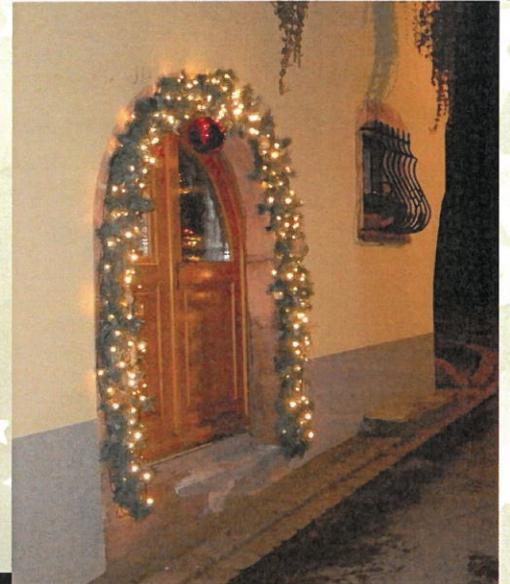
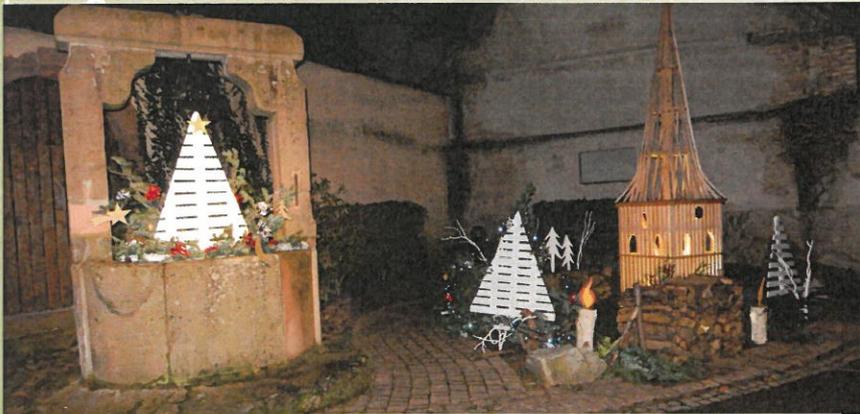
Dimanche 12 février 2023  
de 14 h 00 à 18 h 00  
dans la salle « Espace Vogésia »  
(à côté de l'école)

(Vente de boissons et pâtisseries sur place)



## Vie communale

*Le village a revêtit ses habits de fête !*





### Coupure d'électricité cet hiver : comment être informé ?

Vialis vous informe sur les coupures exceptionnelles qui pourront survenir au courant de l'hiver 22/23.

En effet, nous entrons dans une période de coupure potentielle d'électricité et sur ordre de RTE, les GRD (Gestionnaires de Réseau de Distribution) d'électricité (Vialis, Enedis, ...) pourraient être contraints en ultime mesure de procéder à des délestages dans certains secteurs pour assurer la sécurité du réseau électrique.

Ainsi, Vialis conseille à ses clients de s'inscrire à l'alerte Ecowatt <https://www.monecowatt.fr/> qui donne la météo de l'électricité en temps réel.

En cas de signal rouge ils pourront consulter le site dédié <https://coupures-exceptionnelles.vialis.net> pour vérifier si leur adresse est concernée.

Le délestage permet, en acceptant de mettre hors tension volontairement et de manière contrôlée une partie de la consommation, d'éviter des coupures beaucoup plus importantes, voire un black-out. Vialis a mis en place certaines mesures d'accompagnement dans cette période à risque pour s'inscrire ensemble dans une consommation maîtrisée et rationalisée de l'énergie.

Le risque de coupure pourrait être évité par une baisse de la consommation de 1 à 5 %.

Par de petits gestes au quotidien, nous pouvons tous agir pour limiter ces risques !

Découvrez les conseils Éco-Réflexes sur le site internet: <https://energies.vialis.net/adopter-les-eco-reflexes>

Vialis propose par ailleurs un dispositif « **Prime Énergie** » pour vous soutenir financièrement dans la réalisation de travaux de rénovation énergétique : remplacement de votre chaudière par une chaudière plus performante, isolation des murs et toits, remplacement de vos fenêtres...



ÉLECTRICITÉ ET GAZ NATUREL

VIALIS  
S'ENGAGE AVEC **écowatt**.

SUIVEZ LA MÉTÉO DE L'ÉLECTRICITÉ POUR ÊTRE  
INFORMÉS D'ÉVENTUELLES COUPURES.

➔ RENDEZ-VOUS SUR

[MONECOWATT.FR](https://www.monecowatt.fr)

ET

[COUPURES-EXCEPTIONNELLES.VIALIS.NET](https://coupures-exceptionnelles.vialis.net)



## Influenza aviaire : risque « élevé »

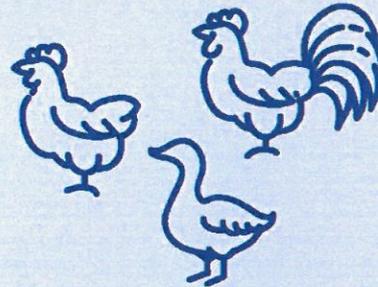
Dans un contexte marqué par une persistance inédite du virus dans l'environnement et une forte activité migratoire d'oiseaux sauvages, le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire a pris la décision de relever le niveau de risque épizootique vis-à-vis de l'influenza aviaire de « modéré » à « élevé » sur l'ensemble du territoire national.

### RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ POUR LUTTER CONTRE **L'INFLUENZA AVIAIRE** DANS LES BASSES-COURS

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, **vous devez**

**impérativement mettre en place les mesures suivantes :**

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;
- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.



Tous les élevages de volailles non commerciaux doivent obligatoirement être déclarés à la mairie de leur commune - [www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr)  
Arrêté du 24 février 2006 - [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

#### PAR AILLEURS, L'APPLICATION DES MESURES SUIVANTES, EN TOUT TEMPS, EST RAPPELÉE :

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;
- éviter tout contact direct entre les volailles de votre basse-cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel ;
- ne pas vous rendre dans un autre élevage de volailles sans précaution particulière ;
- protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse-cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
- réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse-cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée pour le nettoyage de votre élevage.



**Si une mortalité anormale est constatée**

Conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

→ <http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-dune-crise-sanitaire>



## Brèves et infos utiles

### Caritas Alsace : une aide de proximité

Caritas Alsace compte sept équipes à Colmar et environs. En 2021, les 225 bénévoles de ce secteur ont aidé 961 familles en situation de pauvreté. Plus que jamais, faire un don à Caritas Alsace, c'est aider à côté de chez soi.

L'espace Saint-Vincent de Colmar est un lieu d'accueil important pour Caritas Alsace. Il est ouvert tous les jours et propose de l'aide administrative, de l'accompagnement à la recherche d'emploi, des groupes de conversation, des ateliers d'alphabétisation et bien d'autres choses encore.

A Colmar, les bénévoles gèrent aussi « la boîte à savon », une boutique solidaire unique en son genre, spécialisée dans les produits d'hygiène.

D'autres équipes particulièrement dynamiques sont actives sur le secteur, comme à Munster, Kaysersberg, Rouffach, ou encore les épiceries solidaires de Volgelsheim et d'Ensisheim, qui aident des centaines de familles de se nourrir dignement. Vous l'avez compris, il y a forcément une équipe de Caritas Alsace près de chez vous !

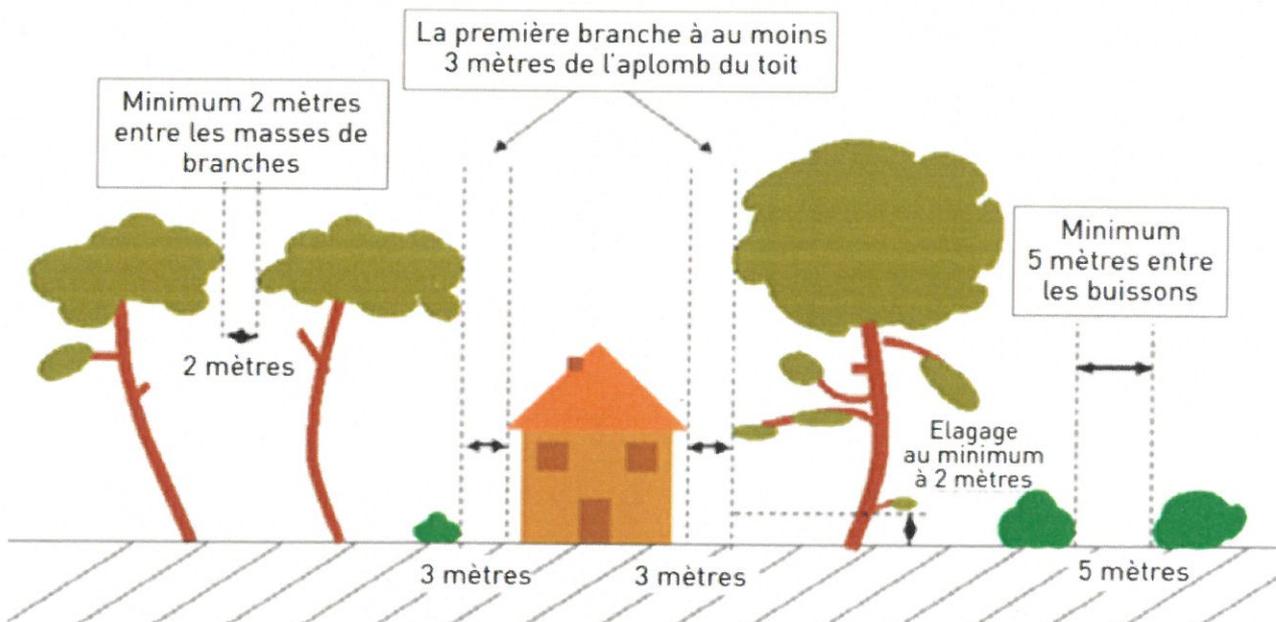
Nos équipes sont bien entendu à la recherche de nouveaux bénévoles pour prendre part aux projets et proposer de nouvelles activités solidaires. Trouvez en quelques clics l'équipe la plus proche de chez vous sur notre nouveau site internet [www.caritas-alsace.org](http://www.caritas-alsace.org)



**ENSEMBLE,  
CONSTRUIRE  
UN MONDE JUSTE  
ET FRATERNEL**

*Don sécurisé sur le site ou par chèque à l'ordre de Caritas Alsace, 5 rue St-Léon, 67082 Strasbourg Cedex. Chaque don donne droit à une réduction d'impôt de 75% : un don de 100€ ne coûte plus que 25€ après impôt.*

### Entretien des végétaux : les distances à respecter





## Les phytosanitaires, les bons gestes pour les éliminer...

Depuis 2017, l'utilisation des produits phytosanitaires de synthèse a progressivement été interdite, que ce soit pour les collectivités, les professionnels et particuliers.



Les produits de biocontrôle, les produits à faible risque et les produits dont l'usage est autorisé dans le cadre de l'agriculture biologique restent autorisés. Ils comprennent essentiellement des micro-organismes, des médiateurs chimiques, ou encore des substances naturelles d'origine animale, végétale ou minérale.



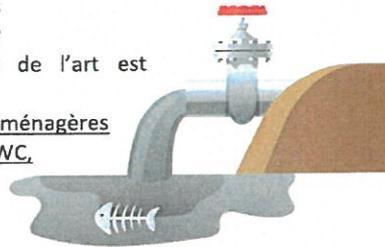
Il n'est pas rare, qu'au détour d'un rangement chez soi, l'on retrouve des produits comme :

- des herbicides, contre les herbes indésirables, dites « mauvaises herbes »
- des insecticides, contre les insectes
- des fongicides, contre les maladies causées par les champignons.



Ces produits chimiques usagés sont pour certains des déchets **dangereux pour votre santé et pour l'environnement**. Leur élimination dans les règles de l'art est essentielle.

Ils ne doivent pas être jetés dans les poubelles (ordures ménagères ou tri des emballages), ni dans les canalisations (WC, évier...).

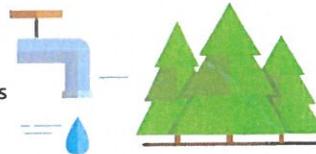


S'ils sont déversés dans les canalisations, ils représentent un risque de **pollution**. D'une part ils pourraient perturber le fonctionnement de la station d'épuration et ainsi ne pas être traités correctement. Et dans certains cas ils seront rejetés au milieu naturel et auront un effet très néfaste sur la plupart des espèces vivantes.



Il est donc essentiel d'apporter les produits chimiques usagés **en point de collecte ou en déchèterie** afin qu'ils soient valorisés. Conseil pratique, bien visser les bouchons, fermer les couvercles pour éviter tout écoulement et si possible rapporter les dans leur contenant d'origine.

Notre environnement et plus particulièrement notre ressource en eau méritent que nous agissions pour les protéger...





## Brèves et infos utiles

### LES LINGETTES, UN FLÉAU POUR LES RÉSEAUX

En 2021 déjà nous vous informions sur les dégâts causés par les lingettes jetées dans les toilettes. Malheureusement nos réseaux d'assainissement sont encore régulièrement pollués par des déchets en tous genres jetés dans les toilettes notamment de très nombreuses lingettes. Qu'elles soient désinfectantes, dépoussiérantes, démaquillantes, nettoyantes pour bébé ... elles sont principalement constituées de fibres synthétiques ultra-résistantes et malgré l'affichage de la mention "biodégradables" sur de nombreux paquets, les lingettes ne sont pas si biodégradables que ça.

Une fois dans les réseaux d'assainissement elles s'accumulent et génèrent des résidus qui s'accrochent aux parois et finissent par former un amas bouchant régulièrement les canalisations et les pompes, provoquant de nombreuses et de coûteuses interventions techniques.

**Il n'y a donc qu'un seul geste à faire : mettre toutes les lingettes dans la poubelle d'ordures ménagères.**

**Ou encore mieux, en ces temps de réflexion sur des modes de consommation plus respectueux de l'environnement : s'en passer, et opter pour des lingettes lavables...**



Les travaux récents à la sortie du village témoignent de ce fléau. Cette réparation s'est élevée à près de 7800€

### Nos amis les bêtes...



**MERCI DE  
RAMASSER  
LES DÉJECTIONS  
DE VOTRE ANIMAL**

Nous avons constaté une augmentation des déjections canines, notamment sur le parking du cimetière, à proximité de l'école.

Nous rappelons que les propriétaires de chiens sont tenus de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur le domaine public communal.

Outre la nuisance visuelle et olfactive, les déjections canines posent des problèmes d'hygiène, de santé et d'environnement.

Les déjections canines sont seulement tolérées dans les caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux se trouvant à l'intérieur des passages pour piétons.

En dehors de ce cas précité, les crottes de chiens sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et tout cela par mesure d'hygiène publique.

Un arrêté municipal a été pris interdisant les déjections canines sur le domaine public.



## Brèves et infos utiles

### Excès de vitesse !

Même si l'habitat est dispersé, entre le centre bourg, le Hunabuhl et les Trois-Épis, les entrées du village sont bien délimitées par les panneaux de signalisation le long des routes départementales qui indiquent une vitesse limitée à 30km/h.

Or force est de constater, après analyse des vitesses enregistrées par le radar pédagogique et le déclenchement du feu tricolore, qu'en dépit de cette obligation, les véhicules sont loin de respecter cette mesure. Les excès de vitesse sont quasi systématiques et cela concerne toutes les entrées !

Autre constat, les véhicules sortant du centre du village en direction des Trois-Épis sont aussi très régulièrement en excès de vitesse et cela malgré la très faible visibilité de la route !

Nous rappelons à tous les automobilistes que le village est bordé de rues perpendiculaires à la rue des Trois-Épis, prioritaires à droite, et cela jusqu'à la sortie ! avec notamment la rue de la Citadelle.

Les piétons se sentent de plus en plus en danger sur cette portion de route.

La Municipalité étudie les différentes possibilités pour obliger les véhicules à ralentir, ce qui est assez complexe au vu de tous les éléments à prendre en compte (implantation de la voie, passage de bus, de camion, étroitesse de la voie...).

**Une chose simple et peu coûteuse pour le contribuable consiste à lever le pied ! et à respecter les 30km/h sur l'ensemble du ban !**



La rue des Trois Épis fait moins de 600m...la commune a une superficie de 3.35km<sup>2</sup>...respecter la vitesse ne va pas vous faire perdre du temps !

La vitesse reste la première cause de mortalité routière.

### Quelques recommandations hivernales



Il est rappelé que les équipements hivernaux sur les véhicules sont obligatoires du 1er novembre au 31 mars pour circuler sur les routes des communes de montagne .

En cas de chute de neige, et conformément au droit local applicable en Alsace Moselle, les trottoirs doivent être déblayés et dégagés sur une largeur d'environ 1,50m. S'il n'existe pas de trottoirs, une bande de même largeur doit être dégagée de la même façon. Les surplus de neige et/ou de glace ne doivent en aucun cas être jetés sur la chaussée



Informations complémentaires : <https://inforoute.alsace.eu/>



## Brèves et infos utiles

### Opération « Des poules pour réduire ses déchets »



Dans le cadre de son programme local de prévention des déchets, Colmar Agglomération propose gratuitement deux poules pondeuses à chaque foyer de son territoire possédant un poulailler et un espace pour les accueillir.

Cette opération complète la collecte des bio-déchets à domicile. En effet, deux poules consomment au moins 300 g de bio-déchets/jour, soit sur une année la centaine de kg de bio-déchets produits par un ménage de deux personnes.

Deux races de poules pondeuses sont proposées : des poules d'Alsace ou des poules rousses.

Les bénéficiaires devront garantir le bien-être des animaux et se conformer aux règles d'hygiène et de bon voisinage. L'analyse de votre dossier de candidature pourra éventuellement être complétée d'une visite sur place de façon à vérifier la conformité avec le règlement.

Une seule demande par foyer sera acceptée. La demande est renouvelable tous les deux ans au maximum.

#### Où retirer le dossier de candidature ?

- dans votre mairie
- au service gestion des déchets - 1 avenue de la Foire aux Vins à Colmar
- sur le site internet de Colmar agglomération : Des poules pour réduire les déchets | Colmar Agglomération (agglo-colmar.fr)

#### Où déposer le dossier de candidature ?

- en mairie ou au service gestion des déchets de Colmar agglomération, 1 avenue de la Foire aux Vins à Colmar (*format recto-verso*)
- par mail à l'adresse poules.dechets@agglo-colmar.fr (*format pdf en un seul fichier*)

**Date limite de dépôt des dossiers : 24 mars 2023**

#### Périodes de distribution :

- poules rousses : fin mai, début juin 2023
- poules d'Alsace : septembre 2023



## Brèves et infos utiles

### L'identification obligatoire des animaux de compagnie

**En France, identifier son animal de compagnie est obligatoire.**

L'identification est la carte d'identité de votre animal et facilite notamment les recherches en cas de fugue, de perte ou de vol de votre chien ou chat.

La méthode du tatouage est de moins en moins utilisée au profit de la carte électronique.

Depuis 2012, l'identification électronique est le seul procédé d'identification officiellement reconnu au sein de l'Union Européenne et deviendra donc indispensable pour voyager à l'étranger avec son animal.

Le fichier national d'identification en France est géré par la société I-cad. Vous pouvez faire les démarches en ligne et avoir toutes les informations en consultant leur site internet (voir adresse ci-dessous).

A ne pas oublier : informer le fichier lors de tout changement : coordonnées, propriétaire...pour que les informations soient toujours à jour.

Plus d'informations : <https://www.i-cad.fr/> .



### Au 1er janvier, on simplifie le tri !

Le tri des emballages devient encore plus simple ! Pour l'instant, dans les conteneurs bleus, vous pouvez déposer vos bouteilles et flacons plastique, papiers, boîtes et canettes en métal, briques et emballages en carton.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, vous pourrez y mettre tous les autres emballages plastique : pots, barquettes, sachets, films... Attention, dans le cadre d'une harmonisation nationale, les conteneurs bleus deviendront jaunes.

Pour ne pas s'y perdre, Colmar Agglomération a tout prévu : un kit sera distribué à l'ensemble des habitants de l'agglomération courant avril. Il sera composé d'un cabas, d'un guide du tri ou encore d'une réglette qui vous indiquera en un clin d'œil où déposer vos déchets selon leur nature. Pratique !

JE TRIE TOUS MES EMBALLAGES !

#### BOUTEILLES & FLACONS EN PLASTIQUE



#### EMBALLAGES MÉTALLIQUES



#### FILMS, SACS & SACHETS EN PLASTIQUE



#### EMBALLAGES EN CARTON & BRIQUES



#### BARQUETTES & POTS EN PLASTIQUE



#### TOUS LES PAPIERS



#### Quelques rappels des bonnes pratiques

- ✓ Déchirer les cartons avant de les introduire
- ✓ Les gros cartons doivent être déposés en déchetterie
- ✓ Ne pas imbriquer les emballages les uns dans les autres
- ✓ Déposer en vrac et non dans un sac
- ✓ Bien vider les emballages mais inutile de les laver
- ✓ Concernant les bouchons plastiques : les laisser sur la bouteille ou les donner à une association
- ✓ Tout dépôt d'encombrants ou autres déchets à côté des conteneurs est formellement interdit



### Männelé

#### Wàs brücht m'r ?

- 600 g Mèhl
- 330 g Millich
- 60 g weicher Bütter
- 55g Zùcker
- 1 Ei
- 1 Eigël
- 1 Päckele Hef
- E bissele Sàlz
- 1 Sùppeffel Millich
- Schokolàastickle



#### Les ingrédients :

- 600 g de farine
- 330g de lait
- 60g de beurre pommade
- 55 g de sucre
- 1 œuf
- 1 jaune d'œuf
- 1 sachet de levure de boulanger 5
- 1 pincée de sel
- 1 c. à s. de lait
- Pépites de chocolat

#### Wie wird's gemacht ?

's Hef in de gewärmt Millich veriehere.  
's Mèhl, de Sàlz, de Zùcker ùn 's Ei in e Teigschissel màche ùn àlles zàmmeriehere.  
De Bütter dezü lëere ùn wittersch riehere.  
Dezü kùmmt noch d'Millich ùn m'r muess àlles guet verschàffe bis às es e scheener glàtter Teig gibt.  
De Teig miteme Tiechel bedecke ùn ùngfàhr 1,5 Stünd ineme wàrme Plàtz hààwe Ion.  
Wenn de Teig ghààbt het kànn m'r ne üsstëche odder m'r kànn e Männel formiere ùn sinni Fless ùn Àrm mitere Schär üssschniide.  
D'Männele kùmmen dänn ùf e Blëch, m'r duet se mit Eigël ùn Millich bstriche.  
Mit Schokolàastickle kànn m'r ne e Frätzel ùn Hemdknepfle màche.  
Noch e Mol e Stünd hààwe Ion.  
De Offe bis ùf 180 Gràd vorwàrme.  
D'Männele e Viertel Stünd bàche Ion ùn kàlt Ion wàre.

#### Comment faire ?

Délaissez la levure dans le lait légèrement tiédi. Dans un cul de poule, mettez la farine, le sel, le sucre et l'œuf, pétrissez et ajoutez le beurre pommade tout en continuant à pétrir. Ajoutez le lait, pétrissez jusqu'à obtention d'une pâte lisse, souple et non collante. Couvrez et laissez lever la pâte à l'abri des courants d'air, jusqu'à ce que la pâte ait doublé de volume, environ 1h30. Quand la pâte est bien levée, découpez les Männelé avec un emporte-pièce. Baissez le jaune d'œuf avec 1 cuillère à soupe de lait. Déposez les Männelé sur une plaque recouverte de papier cuisson, badigeonnez-les avec le mélange œuf-lait. Faites un visage et des boutons avec des pépites de chocolat puis laissez lever à nouveau dans un endroit chaud pendant 1 heure. Préchauffez le four à 180°C. Enfourez les Männelé pour 15 minutes. Laissez refroidir

Source : Marianne HAAS,  
Uss der Omma ihri Kisch :  
*wàs mer frither ble ùns  
gekocht hatt – le carnet de  
cuisine de Grand-Mère,*  
éditions Gau un Grills, 2018.



## Les Anniversaires

### Anniversaires du mois de janvier 2023

88 ans : Mme FICHLER Marie-Anne - le 21.01  
 77 ans : M. CUENOT Bernard - le 19.01  
 77 ans : M. HAUETER Kurt - le 02.01  
 75 ans : Mme SCHMITT Andrée - le 23.01  
 74 ans : M. BECK Paul - le 30.01  
 73 ans : M. EHRHART Jean-Pierre - le 25.01  
 73 ans : M. KUNTZMANN Jeannot - le 25.01  
 70 ans : M. FONNE Guy - le 05.01

### Anniversaires du mois de février 2023

84 ans : Mme HASSLER Eliane - le 20.02  
 82 ans : M. HUSSER Henri - le 14.02  
 76 ans : M. KAOUADJI Mohamed - le 12.02  
 75 ans : M. LEPAROUX Roland - le 03.02  
 74 ans : M. WOLF Pierre - le 23.02  
 73 ans : Mme ERHART Monique - le 09.02  
 72 ans : Mme BRUN Simone - le 19.02  
 70 ans : Mme HEITZLER Dominique - le 05.02  
 70 ans : Mme WHITING Henriette - le 14.02

### Les enfants de l'école apportent leur soutien aux militaires du 15/2 en opérations extérieures

Notre village est jumelé avec le 152<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de Colmar. Nous les voyons régulièrement participer à nos commémorations et fêtes villageoises, tout comme les passations de commandement de la Compagnie d'Appui qu'ils ont à cœur d'effectuer chez nous. Des liens de sympathie se sont créés avec cette compagnie qui compte plusieurs de ses hommes en opérations extérieures au Niger, en Roumanie et en Irak.

Un engouement tout particulier s'est manifesté à l'école chez nos élèves pour s'appliquer à préparer un message de soutien et tout particulièrement en cette période de Noël où ils se retrouvent éloignés de leur famille et de l'Alsace.

De beaux dessins réalisés par nos enfants arriveront pour Noël chez nos amis militaires.

C'est aussi cela l'esprit de Noël, de partage et de soutien.



### Cérémonie des Vœux 2023

La cérémonie des vœux aura lieu le **vendredi 27 janvier 2023**  
**à 18h00 à la salle Vogésia.**

L'ensemble de la population y est cordialement invitée

## Brèves et infos utiles

### Anniversaires du mois de mars 2023

87 ans : Mme DEMANGEAT Élise - le 30.02  
 83 ans : Mme BERTRAND Lucienne - le 09.03  
 82 ans : Mme BOXLER Marie-Rose - le 15.03  
 77 ans : Mme BOLLINGER Chantal - le 22.03  
 75 ans : M. ERB Roger - le 10.03  
 75 ans : M. SCHMITT Bernard - le 12.03  
 73 ans : M. RAEDERSDORFF Jean-Marie - le 29.03  
 71 ans : M. LOUBIERE Marcel - le 14.03  
 70 ans : Mme RAEDERSDORFF Suzanne - le 10.03  
 70 ans : M. KUNTZMANN Raymond - le 16.03  
 70 ans : Mme HASSENFRAZT Lilliane - le 19.03

## Les naissances

WITTMER Martin - le 12.09

## Les décès

M. HABLITZ André - le 12.10  
 M. BOXLER Jean-Marc - le 11.11  
 M. ROESZ Xavier - le 11.11

Liste arrêtée à la date du 07/12/2022

## Numéros utiles

Hôpital Pasteur COLMAR	03.89.12.40.00
Ambulance taxi WILLIAM	03.89.27.46.46
Centre Anti-Poisons	03.88.37.37.37
Gendarmerie WINTZENHEIM	03.89.27.01.52
Brigade Verte	03.89.74.84.04
Gaz : VIALIS - Urgences	0.800.006.800
Enedis Sécurité & Dépannage électricité	09 72 67 50 68
Eau Potable - Colmarienne des Eaux	03.89.22.94.50

### Messes—Temps de Noël Église de l'Annonciation aux Trois-Épis

24 décembre à 21h  
 25 décembre à 8h, 10h30 et 17h  
 26 décembre : à 10h30 Pèlerinage des vignerons